



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Formation professionnelle spécifique

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Loi Egalité
Territoires

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

CFPPA

RS 5655

Date d'enregistrement : 01/01/2022

CERTIFICAT INDIVIDUEL DÉCIDEUR



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques professionnels



>> PUBLIC CIBLÉ

- Salariés
- Chefs d'entreprise (entreprises soumises ou non à agrément)



>> PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences d'un Responsable d'entreprise, Responsable d'équipe, Responsable achat et stockage des produits phytopharmaceutiques



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucune



>> MODALITÉS DE RÉALISATION

Présentiel et en continu



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Inscription 15 jours avant le début de la session
- Soumis à agrément : 3 jours (soit 21 heures)
- Non soumis à agrément : 2 jours (soit 14 heures)



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Soumis à agrément : 580€ par personne
- Non soumis à agrément : 390€ par personne
- Financement possible au regard de la situation du futur stagiaire



>> ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Locaux sous réglementation ERP, accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tuteurée par un référent handicap



>> CONTENU

- La Réglementation sécurité et environnement : les contraintes liées au certificat et à l'agrément, notion professionnelle, la législation (loi LABBE, loi d'avenir, loi transitoire et énergétique) gérant l'application des produits phytopharmaceutiques, les produits phytopharmaceutiques et leurs utilisations, la réglementation d'application, les déchets et leur gestion, le stockage, le transport, les pulvérisateurs et les risques vis-à-vis de l'environnement
- La santé et la sécurité (conseils administratifs, les risques, les pictogrammes et les EPI)
- La réduction de l'usage et méthodes alternatives (stratégie limitant les PP, lutte contre les bio agresseurs et gestion des adventices)



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théorique avec QCM de validation en fin de formation. Test intermédiaire d'entraînement en cours de formation.



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Soumis à agrément : obtenir 20/30 au QCM
- Non soumis à agrément : obtenir 15/30 au QCM
- Bordereau de score
- Enregistrement sur la plateforme MONSERVICEPUBLIC pour la délivrance du CIPP
- Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire



>> NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2025 : 26

TAUX DE SATISFACTION : 95%

TAUX DE RECOMMANDATION : 100%

CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat des Formations Spécifiques

CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTE PPDC - agrocampuspro.tours@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus

VERSION 01/2026